



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 122464

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur un guide de bonnes pratiques pour remédier aux erreurs de médication récemment proposé par le Conseil de l'Europe. Ce guide a pour but de remédier aux erreurs de médication qui sont coûteuses et nombreuses dans la plupart des systèmes de santé européens. En Europe, 7 patients sur 100 sont victimes d'erreurs de médication dans les hôpitaux, selon les informations recueillies par un groupe d'experts européens et 4 personnes sur 100 hospitalisées dans les services de médecine interne des hôpitaux le sont à la suite d'une erreur de médication. Les auteurs recommandent la mise en place, là où ils n'existent pas, de réseaux nationaux de collecte des erreurs, un système qui serait non punitif et confidentiel. Ils réclament un maillage européen de ces réseaux et une terminologie commune. Une liste de bonnes pratiques a été établie à l'intention des soignants à domicile, des infirmiers, des médecins et des pharmaciens. Parmi ces mesures figurent des recommandations pour améliorer l'étiquetage et l'emballage des médicaments. Pour remédier à l'absence d'une terminologie européenne, les experts proposent un glossaire qui facilitera une notification internationale des erreurs de médication. Le médecin pourrait aussi recourir à des systèmes électroniques de prescription avec des alertes pour réduire le risque d'erreur. Le mode d'administration est aussi source d'erreur, la voie intraveineuse constituant un facteur de risque par rapport à la voie orale. Les erreurs de médication entraînant une hospitalisation coûtent en moyenne 3 000 euros par cas en Espagne et de 3 700 euros en Allemagne. Le coût direct total des erreurs de médication est de l'ordre annuellement de 636 M en France, de 400 M par an en Allemagne et de 700 M en Grande-Bretagne, selon ce rapport. En conséquence, il lui demande de lui faire savoir son sentiment sur cette proposition de guide européen.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122464

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3888